

# Bulletin d'inscription aux Marchés Nocturnes 2024 du Pays d'Uzès

## Non ALIMENTAIRE

NOM Prénom : ..... RAISON SOCIALE : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
Tél : ..... Mail : .....  
Site web : ..... Statut professionnel : .....

Je m'inscris aux marchés suivants (de 19h à minuit) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vendredi 12/07 : Argilliers                 | <input type="checkbox"/> Vendredi 02/08 : Foissac          |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 17/07 : Baron                      | <input type="checkbox"/> Mercredi 07/08 : Saint-Maximin    |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 19/07 : Saint-Quentin-la-Poterie   | <input type="checkbox"/> Vendredi 09/08 : Lussan           |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 24/07 : Arpaillargues-et-Aureillac | <input type="checkbox"/> Mercredi 14/08 : Flaux            |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 26/07 : Aigaliers                  | <input type="checkbox"/> Vendredi 16/08 : Sanilhac-Sagriès |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 31/07 : Garrigues-Sainte-Eulalie   | <input type="checkbox"/> Mercredi 21/08 : Saint-Siffret    |
|  | <input type="checkbox"/> Vendredi 23/08 : Fontarèches      |

Produits exposés (joindre des photos du stand et des produits présentés):

Assiettes proposées (si oui description): oui –non

Nombre de ml demandés (4 ml maximum) : .....ml Puissance électrique demandée : .....  
Présence d'un barnum ou de matériel indispensable à la vente (véhicule...) : oui-non, dimension : .....m sur .....m  
**La commission se réserve le droit de refuser les véhicules.**

**Pensez à vous munir du matériel nécessaire : tables, chaises, parasols, éclairages, rallonges...**

- Je reconnais avoir pris connaissance de la **Charte des marchés nocturnes 2024 du Pays d'Uzès** et m'engage à la respecter.  
 Je certifie que l'ensemble des produits mis en vente sur ce marché est issu de ma production, de mon exploitation (pour les agriculteurs), de mon atelier (pour les artisans/artistes).

En 2023, j'ai participé aux marchés nocturnes du Pays d'Uzès : oui/non

- Je joins à ce bulletin :  une attestation d'inscription à la Chambre des Métiers, à la Chambre d'Agriculture ou  
 une attestation d'inscription comme artiste libre (URSSAF).  
 une attestation d'assurance relative à la vente sur les marchés.

**Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

**Les candidatures des exposants en retard de paiement de leur frais de place 2023 ne seront pas examinées.**

Après examen des dossiers par la commission organisatrice, vous recevrez confirmation des marchés pour lesquels votre candidature aura été retenue. A ce moment, vous aurez connaissance du montant total des frais de place à payer **par retour de courrier** à l'ordre du Comité de Promotion Agricole d'Uzès. Les frais de place de l'édition 2024 s'élèvent à **25 € HT soit 30 € TTC** par marché. La longueur maximale des stands est limitée à **4 ml**. Les producteurs se verront attribuer un N° qui sera le même pour tous les marchés auxquels ils participeront. **En cas d'annulation de marché**, la commission organisatrice sera susceptible de retenir tout ou partie des frais de place pour couvrir les dépenses engagées. **En cas d'absence lors d'un marché, merci d'informer la commission 48h avant la date de celui-ci par mail (comitepromotion@gmail.com).**

Le.....2024 à.....Lu et approuvé (manuscrit) Signature

Dossier d'inscription complet à retourner avant le **15 avril 2024** à :  
**Comité de Promotion Agricole de l'Uzège – 2 Rue Joseph Lacroix - 30700 Uzès**  
(Tel : 04.66.01.60.04, Lundi, mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)